CONFÉRENCES DROIT SOCIAL ET RENDEZ-VOUS D'ACTUALITÉ

IA en entreprise : encadrer les usages, informer les instances et limiter les risques

Les outils d'intelligence artificielle sont entrés dans l'entreprise sans décision formelle. Des salariés rédigent des comptes rendus avec des services en ligne. Un manager teste un outil de tri de candidatures. Les données transmises échappent à tout contrôle et personne ne sait qui répond lorsqu'une décision assistée est contestée. Cette conférence de trois heures trente s'adresse à des praticiens confirmés. Vous cadrez les usages par une charte opposable. Vous identifiez les points de vigilance en matière de données personnelles de surveillance de l'activité et de décisions automatisées. Vous préparez l'information des instances représentatives et la chaîne de responsabilité interne.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
0,50 jour — 3,50 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 640 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Directeurs des ressources humaines juristes en droit social responsables conformité et membres de directions juridiques.

PRÉREQUIS
Maîtriser le droit du travail et disposer d'une pratique des relations sociales en entreprise.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Recenser les usages réels d'outils d'intelligence artificielle dans l'entreprise
- Rédiger une charte d'usage opposable et l'articuler avec le règlement intérieur
- Évaluer les risques liés aux données traitées et aux décisions assistées
- Préparer l'information des instances représentatives du personnel
- Définir la chaîne de responsabilité en cas d'erreur d'un outil utilisé au travail

03 Programme détaillé

M1 Cartographier les usages existants

- Recensement outils et données
- Repérage des outils utilisés sans validation préalable
- Nature des données transmises à des services externes
- Distinction entre outil interne et service en ligne grand public
- Points de contact avec la protection des données personnelles
- Atelier : Chaque participant dresse la liste des usages observés chez lui et les classe par niveau de sensibilité.

M2 Encadrer par l'écrit

- Charte règlement intérieur et contrats
- Contenu d'une charte d'usage et portée disciplinaire
- Articulation avec le règlement intérieur et les notes de service
- Clauses de confidentialité et de propriété des productions
- Information des salariés et preuve de sa diffusion
- Cas pratique : Les participants arbitrent les interdictions et les autorisations d'une charte à partir d'un contexte donné.

M3 Maîtriser les risques et dialoguer avec les instances

- Surveillance décisions et consultation
- Usages touchant au recrutement et à l'évaluation des salariés
- Limites en matière de surveillance de l'activité
- Traçabilité des décisions prises avec l'appui d'un outil
- Préparation du dossier d'information des représentants du personnel
- Mise en situation : Réponse argumentée aux questions d'élus qui découvrent un outil de tri de candidatures.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF

Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 640 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr